

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES COMPETITIONS DE CLUBS 3X3 (SAISON 2022-2023)

Bureau Fédéral – Vendredi 11 mars 2022



1. Règlements Sportifs Particulier

Général

Principe : Harmonisation du vocabulaire spécifique

2021-2022	2022-2023
• Championnat 3x3 • Series • Master de Ligue • Journée • Plateau • Equipe • Correspondant 3x3 • Superviseur 3x3	• Championnat 3x3 Compétition de Club 3x3 • Series Series 3x3 de Département / Territoire ultramarin • Master de Ligue Master 3x3 de Région • Journée Stop • Plateau Tournoi • Equipe Roster • Correspondant 3x3 Référent 3x3 Club • Superviseur 3x3 Référent 3x3 Comité • Référent 3x3 Ligue

Article 2 - Calendrier

Principe : Extension des périodes de compétition en cohérence avec la saison sportive des championnats 5x5, soit jusqu'au 30 juin.

2021-2022	2022-2023
Le championnat 3x3 FFBB se déroule à partir du 1^{er} septembre jusqu'au 31 mai en deux phases: La phase départementale, à partir du 1^{er} septembre jusqu'à fin mars, est appelée « Séries » ; La seconde phase, sur une journée, à organiser par la ligue régionale entre avril et mai, est appelée « Master de Ligue » pour les meilleures équipes de la phase des « Séries » de chaque comité.	Le championnat 3x3 FFBB se déroule à partir du 1^{er} septembre jusqu'au 30 juin 31 mai en deux phases: Les « Series 3x3 de Département », organisées par les comités départementaux, à partir du 1er septembre jusqu'au 30 avril (Phase 1). La phase départementale, à partir du 1^{er} septembre jusqu'à fin mars, est appelée « Séries » ; Le « Master 3x3 de Région », organisé par la ligue régionale entre avril et juin, regroupe les meilleures équipes de la phase des « Séries 3x3 » de chaque comité (Phase2). La seconde phase, sur une journée, à organiser par la ligue régionale entre avril et mai, est appelée « Master de Ligue » pour les meilleures équipes de la phase des « Séries » de chaque comité.

Article 3 – Format de chaque Phase

Principes pour les Séries 3x3 de Département / Territoire ultramarin :

- Répartir l'organisation des Stops des Séries 3x3 de Département sur 4 mois minimum pour permettre une organisation de la pratique.
- Imposer la dénomination des Stops pour uniformiser la compétition au niveau national :
« SERIES 3X3 [CATEGORIE] du [NOM DU DEPARTEMENT] – STOP #[Numéro du Stop] »
- Imposer d'utiliser FBI et Event Maker dans le cadre du développement d'un ranking national.

Principes pour le Master 3x3 de Ligue :

- Imposer la dénomination des Masters pour uniformiser la compétition au niveau national
« MASTER 3x3 [CATEGORIE NOM DE LA REGION] »
- Imposer d'utiliser FBI et Event Maker dans le cadre du développement d'un ranking national.

Article 9 – Catégories et surclassement

Principe :

- Suppression des catégories U23 et Séniors Plus en lien avec le développement des autres offres de compétitions.

2021-2022	2022-2023
Le championnat 3x3 FFBB est proposé aux catégories suivantes : • U13 Garçon et Fille (mixité possible) ; • U15 Garçon et Fille (mixité possible) ; • U18 Homme et Femme ; • U23 Homme et Femme ; • Seniors Homme et Femme ; • Senior Plus : Senior supérieur ou égal à 35 ans Homme et Femme.	Le championnat 3x3 FFBB est proposé aux catégories suivantes : • U13 Garçon et Fille (mixité possible) ; • U15 Garçon et Fille (mixité possible) ; • U18 Homme et Femme ; • U23 Homme et Femme ; • Seniors Homme et Femme ; • Senior Plus : Senior supérieur ou égal à 35 ans Homme et Femme

Article 9 – Catégories et surclassement

Principe :

- Harmonisation avec les autres règlements sportifs particuliers 3x3

2021-2022	2022-2023
Des surclassements sont possibles dans les conditions de l'article 47 du présent Règlement et de l'article 9 du Règlement Médical de la FFBB.	Le surclassement est délivré au vu d'un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin compétent, dans les conditions prévues par le Règlement Médical de la FFBB et le titre IV des Règlements Généraux. Pour les surclassements en catégorie supérieure de joueurs déjà régulièrement qualifiés dans la catégorie d'âge, la date d'effet est celle du dépôt au comité départemental du certificat médical autorisant le surclassement. Est assimilée à la date de dépôt, la date d'envoi du certificat médical par lettre recommandée.

Article 10 – Nombre de joueurs

Principes :

- Saisie et mise à jour des rosters des équipes engagées dans le championnat obligatoire sur FBI
- Saisie et mise à jour des rosters des équipes pour chaque Stop obligatoire sur FBI
- Roster non modifiable entre les Series et le Master
- Dénomination d'un Capitaine d'équipe au sein du roster et lors de chaque Stop

Article 11 – Licences

Principe : Augmentation du nombre d'AST à 2 par équipe pour répondre aux demandes des territoires et des licenciés.

2021-2022	2022-2023
L'extension Joueur Compétition peut être complétée par une Autorisation Secondaire de Territoire (AST), sous réserve des conditions prévues à l'article 416 des Règlements Généraux de la FFBB, et dans la limite d'une (1) AST par équipe.	L'extension Joueur Compétition peut être complétée par une Autorisation Secondaire de Territoire (AST), sous réserve des conditions prévues à l'article 416 des Règlements Généraux de la FFBB, et dans la limite d'une (1) de deux (2) AST par équipe roster .

Article 12 : Formulaire d'inscription

Principes :

- Suppression de l'article pour coller à la réalité du terrain : aucune obligation d'utilisation d'un formulaire par les structures.
- Suppression du formulaire d'inscription présent en Annexe 1 du règlement.

~~Article 12 : Formulaire d'inscription (Avril 2021)~~

-

~~Pour l'engagement de chaque équipe, un formulaire d'inscription est nécessaire et accessible en ligne sur le site de la FFBB. Ce formulaire doit être renvoyé complet au comité départemental.~~

Articles 14 - 15 - 16 : Les actions du Comité Départemental

Principe :

- Réorganisation des articles 14,15 & 16 en un seul et même article relatif aux actions du Comité départemental
- Pas de modification de fond

Article 17: Les actions de la Ligue Régionale

Principes :

- Suppression d'une partie de l'article – redit avec l'article 5 – Organisation de la phase régionale, le Master de Ligue
- Ajout d'une date limite pour fixer les modalités de son Master de Région au 31 janvier de la saison en cours
- Ajout de la notion de Référent 3x3 Ligue :
 - Désignation par la Ligue Régionale
 - Titulaire d'une licence fédérale avant le 30 septembre de la saison en cours
 - Interlocuteur et référent pour former et renseigner les référents 3x3 de Comités
 - Assure la création et la gestion du Master 3x3 de Région sur l'Event Maker FIBA
 - Assure la saisie des informations et des résultats sur FBI du Master 3x3 de Région

Article 17: Les actions de la Ligue Régionale

~~Les 16 équipes sont réparties en poules.~~

~~A l'issue de cette phase de poules, un classement est établi.~~

~~Les deux premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale en match à élimination directe.~~

~~Les rencontres sont déterminées par l'Event Maker.~~

~~Les vainqueurs sont qualifiés pour les demi-finales à élimination directe.~~

~~Les vainqueurs des demi-finales sont qualifiés pour la finale.~~

~~Le titre de Champion Régional est attribué à l'équipe vainqueur de la finale.~~

A – Organisation de la journée (articles 18 à 29)

Principe : réorganisation et modifications de forme de la section A/ Organisation de la journée (articles 18 à 29)

- Suppression de la section « Organisation de la journée »
 - Regroupement des articles ci-dessous en un seul article « Conditions d'organisation d'un Stop » :
 - 18 : Lieux de pratique et horaires,
 - 19: Horaires pour les jeunes,
 - 20 : Jours de matches,
 - 28 : Ballons
 - Suppression des articles :
 - 21 : Correspondant 3x3,
 - 22 : Correspondant Event Maker,
 - 23 : Superviseur 3x3,
 - 24 : Echauffement,
 - 25 : Organisation des terrains,
 - 29 : Coaching
- **Pas de notions règlementaires, uniquement des recommandations sur l'organisation et l'accompagnement des organisateurs.**
- **Création d'un document d'accompagnement logistique et sportif pour l'organisation d'un Stop en parallèle qui sera à disposition des organisateurs sur la Plateforme.**

Article 30 – Constitution d'un plateau de « Séries »

Article 31 – Event Maker et FBI

Principe : suppression des articles 30 et 31 car rredit avec les articles suivants :

- **Article 3 : Format & Organisation des Series 3x3 de Département**
- **Article 13 : Les actions du Comité Départemental**

~~Article 30 : Constitution d'un plateau de « Séries ».~~

~~La constitution du plateau de championnat se fait en fonction du nombre des équipes via l'Event Maker. Le correspondant 3x3 du Comité veille au bon déroulement de la journée.~~

~~Article 31 : Event Maker et FBI (Avril 2020)~~

~~Les résultats sont saisis au plus tard le lendemain de la journée de championnat à 12h00 par le correspondant 3x3 du comité :
_____ Sur la plate-forme Event Maker FIBA.~~

~~La plateforme FBI n'est dédiée qu'à l'engagement des équipes en début de championnat.~~

Article 26 – Refs

Article 27 – Table de marque et marqueurs

Principe :

- Regroupement des articles 26 (Refs) et 27 (Table de marque et marqueurs) en un seul article : « Officiels 3x3 »
- Réécriture des articles pour préciser les statuts de chaque fonction (refs et marqueurs) :

Refs : exercice de la fonction de Ref

- ajout de « toute personne licenciée »

Marqueurs : exercice de la fonction de marqueur

- ajout de « toute personne licenciée »

Article 39 : Annulation de la journée

Principe :

- Fusion avec l'article 13 : Les actions du Comité Départemental

2021-2022	2022-2023
Article 39 : Annulation de la journée Si le Comité Départemental est dans l'incapacité d'organiser la journée, il doit en informer toutes les équipes inscrites et prévoir une date pour organiser ce plateau de Séries annulé.	Article 13 : Les actions du Comité Départemental Le Comité Départemental enregistre les inscriptions et organise les Stops des Séries 3x3, transmet son classement à la fin de compétition de clubs 3x3 FFBB à la Ligue Régionale, pour la constitution du Master 3x3 de Région. Au plus tard avant le 1er octobre de la saison en cours, le Comité Départemental fixe au minimum 4 dates de Stop, à raison d'un Stop minimum par mois, dans son calendrier général. Si le Comité Départemental est dans l'incapacité d'organiser un Stop, il doit en informer toutes les équipes inscrites et prévoir une nouvelle date pour organiser le Stop annulé.

Article 40 : Surclassement

Principe :

- Suppression de l'article 40 car redit avec l'article 9 – Catégories et Surclassements

~~Article 40 : Surclassement~~

~~Le surclassement est la faculté donnée à un licencié déjà régulièrement qualifié dans sa catégorie de participer dans une catégorie d'âge supérieure.~~

~~Le surclassement est délivré au vu d'un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin, conformément au règlement médical de la FFBB. Sa date d'effet est celle du dépôt au comité départemental du certificat médical autorisant le surclassement.~~

~~Est assimilée à la date de dépôt, la date d'envoi du certificat médical par lettre recommandée.~~



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM
FRANCE
BASKET



FFBB
CITOYEN

